

## COMMUNE DE SANILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Sanilhac se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie de Sanilhac, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis AMELIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2024

Présents : Jean-Louis AMELIN, Monique EYMET, Éric REQUIER, Cédric POMMIER, Jean-José CHAMPEAU, Catherine DUPUY, Jean-Marie LESTRADE, Sara SABOURET-GUERIN, Philippe VERNON, Emilie LABROT, Julie PRIVAT, Philippe ANTOINE est arrivé en retard à 19h04, Stéphanie GONZALO, Peggy SALABERT, Nathalie GUENARD, Emmanuel MARCON, Brigitte RAPHA, Jean-François LARENAUDIE, Cécile DUBOTS, Sébastien CHAUMOND, Catherine DORET, Vincent DAVID.

Absents avec pouvoir : Isabelle DEBORD a donné pouvoir à Peggy SALABERT, Laurent JACOLY a donné pouvoir à Jean-Louis AMELIN, Gaëtan THOMASSON a donné pouvoir à Emmanuel MARCON, Hervé JAVERZAC a donné pouvoir à Jean-José CHAMPEAU ;

Absents : Florian MOUTARD, Johan CHARTRAN, Anthony PAUTARD.

Secrétaire de séance : Cédric POMMIER

Nombre de conseillers :

En exercice	29	VOTE	
Présents	22	Pour	26
Procurations	4	Contre	
Exprimés	26	Abstentions	

**DD31032024 – Adoption du budget annexe Restauration 2024**

Après avoir entendu Monsieur CHAMPEAU, rapporteur du budget, le Conseil Municipal,

**ADOpte** à l'unanimité, le budget annexe Restauration pour 2024 tel qu'il lui a été présenté et qui est détaillé par chapitre, ainsi qu'exposé en annexe.



Fait et délibéré à Sanilhac,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le 02/04/2024  
Le Maire,

Jean-Louis AMELIN

Affiché le 2/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture.

**Budget annexe Restauration 2024**

	<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>	<b>BP 2024</b>
Chapitre 011	Charges à caractère général	176 654,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	190 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	5 250,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000,03 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	53 300,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	500,00 €
Chapitre 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 500,97 €
<b>TOTAL</b>		<b>443 205,00 €</b>

	<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>	<b>BP 2024</b>
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	41 453,20 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	5 000,00 €
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	133 000,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	261 751,80 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 000,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>443 205,00 €</b>

	<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>	<b>RAR 2023</b>	<b>PROPOSITIONS 2024</b>	<b>BP 2024</b>
Chapitre 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	16 715,97 €	21 250,03 €	37 966,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>16 715,97 €</b>	<b>21 250,03 €</b>	<b>37 966,00 €</b>

	<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>	<b>RAR 2023</b>	<b>PROPOSITIONS 2024</b>	<b>BP 2024</b>
Chapitre 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €	10 356,80 €	10 356,80 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €
Chapitre 10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	6 359,17 €	6 359,17 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	16 000,03 €	16 000,03 €
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>	<b>37 966,00 €</b>	<b>37 966,00 €</b>